



Département du Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées Pays Carcassonnais – Gal du Carcassonnais

17/11/2023
14h30

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit à la Maison Presbytérale
De Villesequelande
Date de la convocation : 26/10/2023

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : RIVEL Tamara, CHERRIER Muriel, ARIBAUD Jean-Louis, RUFFEL Henri, LACUBE Claude, TURCHETTO Aurélien

Quorum : 6/10

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, YVON Michel, CHARBONNEL Marie-Agnès, BALDY Bertrand, DELSOL Roland, MOREAU Françoise, HEYDORFF Michèle, ASTRE Didier.

Quorum : 9/13

Sans pouvoir de vote : CROUZAT Florence, LAFON Valérie, MARAIRE Céline

Ordre du jour :

1. Point sur les projets en cours et demandes de paiement 2014-2022
2. Point sur l'avancée du LEADER 2023-2027
3. Point sur les porteurs de projet rencontrés depuis le 25 mai 2023
4. Questions diverses

1. Point sur les projets en cours

Projets payés / soldés au 17 novembre 2023 :

FA	DOSSIERS	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financieurs	Auto-Financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
FA1	Moulin à Papier	12 928,00	1 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 616,00	4 040,00	20 200,00
FA1	Camping de Villegly	5 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,00	0,00	1 725,00	8 625,00
FA1	Le Rivassel	30 485,28	0,00	0,00	0,00	0,00	7 621,32	0,00	9 526,65	47 633,25
FA1	Mairie de Limousis	10 291,20	0,00	0,00	0,00	2 572,80	0,00	0,00	4 656,00	17 520,00
FA1	Camping La Pujade	18 430,48	0,00	0,00	0,00	0,00	4 607,62	0,00	5 759,53	28 797,63
FA1	Boémia	13 250,12	0,00	0,00	0,00	0,00	3 312,53	0,00	4 140,66	20 703,31
FA1	Mairie de Fontiers	28 967,12	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	10 991,81	54 958,93
FA1	Eaurizon	149 627,12	24 621,00	0,00	5 283,85	0,00	7 501,94	0,00	46 758,52	233 792,43
FA1	Mairie de Moussoulens	32 947,18	0,00	0,00	0,00	0,00	8 651,22	0,00	10 399,63	51 998,03
FA1	Mairie d'Aragon	76 993,65	0,00	58 932,74	45 405,03	0,00	0,00	0,00	45 332,95	226 664,37
FA1	Camping de Saissac	14 031,08	0,00	0,00	1 403,10	0,00	0,00	2 104,67	4 384,74	21 923,59
FA1	Maison de la Truffe	32 275,56	0,00	0,00	0,00	8 148,72	0,00	0,00	10 185,89	50 929,45
FA1	Gouffre de Cabrespine	30 934,40	0,00	0,00	0,00	0,00	7 733,60	0,00	9 667,00	48 335,00
FA1	Moulin à Papier V2	48 113,39	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	17 754,79	87 868,18
FA1	Atelier Terre d'Empreinte	39 527,95	0,00	0,00	4 947,74	0,00	0,00	4 941,75	12 354,37	61 771,81
FA1	Les Vignerons de la Voie Romaine	42 154,20	0,00	0,00	538,55	0,00	10 000,00	0,00	13 173,20	65 865,95
FA2	Mairie de Villesequelande	24 415,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 498,42	63 913,42
FA2	Domaine de Russol	225 258,52	48 353,17	0,00	0,00	0,00	7 961,46	0,00	115 442,50	397 015,65
FA2	Mairie d'Arzens	88 580,76	45 540,00	0,00	FNADT 187 282,00	11 603,42	81 239,60	0,00	105 811,46	529 057,24
FA2	Château de Puichéric	33 238,88	0,00	0,00	DRAC 15 188,74	0,00	0,00	0,00	12 109,44	60 537,06
FA2	L'ABITARELA	32 249,83	0,00	0,00	0,00	0,00	8 066,81	0,00	10 100,96	50 417,60
FA2	Le Clos de l'Abbaye	25 731,72	0,00	0,00	0,00	0,00	6 432,93	0,00	8 041,16	40 205,81
FA2	RB Création 11	5 176,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 294,12	1 617,65	8 088,23
FA4	Domaine Le Crouzet	7 031,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757,84	2 197,30	10 986,49

FA4	Partenariat Moulin à papier Atelier du Livre	5 773,44	721,68	0,00	0,00	0,00	0,00	721,68	1 804,19	9 020,99
FA4	Collection Cérés Franco	65 815,20	9 747,90	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	21 654,65	105 217,75
FA4	Le Bristol	16 505,97	9 136,00	0,00	0,00	0,00	986,50	0,00	6 673,53	33 302,00
FA4	RCF	18 455,99	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	1 614,00	5 767,50	28 837,50
FA4	Le Théâtre dans les vignes	58 000,00	10 000,00	0,00	Mairie de Couffoulens 1 000,00	0,00	3 500,00	0,00	32 263,40	104 763,40
FA4	Etude Aide à la mise en place d'un événementiel viticole Carca-Aggl	14 592,00	0,00	0,00	0,00	3 648,00	0,00	0,00	4 560,00	22 800,00
FA4	OTI Grand Carcassonne Vignoble et découverte	17 570,96	0,00	0,00	0,00	4 392,74	0,00	0,00	5 490,94	27 454,64
FA4	Noisettes de l'Aude	22 337,32	0,00	0,00	0,00	0,00	5 584,34	0,00	6 980,46	34 902,12
FA4	ADAOA	12 707,41	0,00	0,00	0,00	0,00	2 278,44	1 132,87	4 970,46	21 089,18
FA4	Camping de Villegly	4 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 120,00	0,00	1 400,00	7 000,00
FA4	OTI Grand Carcassonne Plan Marketing	77 355,76	0,00	0,00	0,00	19 338,94	0,00	0,00	24 173,12	120 868,42
FA4	Nous Paysans	4 871,62	0,00	0,00	0,00	0,00	1 113,78	278,45	1 566,07	7 829,92
FA4	Domaine de Homs	4 994,31	0,00	0,00	0,00	0,00	1 248,59	0,00	1 560,79	7 803,69
FA4	Château d'Argères	13 523,20	0,00	0,00	0,00	0,00	3 380,80	0,00	4 226,00	21 130,00
FA4	CIE Le Chat Barré	41 502,78	5 000,00	6 000,00	Mairie de Fontiers 500,00	0,00	0,00	2 500,00	16 400,91	71 869,37
FA4	Château l'Amiral	19 505,58	0,00	0,00	0,00	0,00	4 876,40	0,00	6 095,50	30 477,48
FA4	SUDFRANCE.FR	14 830,02	0,00	0,00	0,00	0,00	2 966,01	741,50	4 634,40	23 171,93
FA4	Domaine Rose et Paul	9 519,70	0,00	0,00	0,00	0,00	2 379,93	0,00	2 974,92	14 874,54
FA4	Calmel & Joseph	39 597,44	0,00	0,00	0,00	0,00	9 899,36	0,00	12 374,20	61 871,00
FA5	Coopération Canal du Midi	6 151,68	0,00	0,00	0,00	1 537,92	0,00	0,00	0,00	7 689,60
FA5	CRT	10 348,00	0,00	0,00	0,00	2 588,00	0,00	0,00	0,00	12 936,00
FA6	Animation Gestion 15-16	142 149,31	17 768,66	0,00	0,00	17 768,66	0,00	0,00	0,00	177 686,63
FA6	Animation Gestion 2017	102 804,64	12 850,58	0,00	0,00	12 850,58	0,00	0,00	0,00	128 505,79
FA6	Animation Gestion 2018	103 970,91	12 996,37	0,00	0,00	12 996,37	0,00	0,00	0,00	129 963,64
FA6	Animation Gestion 2019	105 444,88	13 180,61	0,00	0,00	13 180,61	0,00	0,00	0,00	131 806,10
FA6	Animation Gestion 2020	108 183,16	13 522,90	0,00	0,00	13 522,90	0,00	0,00	0,00	135 233,17
FA6	Animation Gestion 2021	63 696,22	7 962,03	0,00	0,00	7 962,03	0,00	0,00	0,00	79 620,28
FA6	Animation Gestion 2022	112 349,43	14 043,68	0,00	0,00	14 043,68	0,00	0,00	0,00	140 436,79
	TOTAL	2 245 196,10	277 060,58	74 932,74	276 549,01	146 159,58	204 843,18	20 702,88	651 240,67	3 905 970,36

Projets terminés en attente de paiement au 17 novembre 2023 :

		FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto- Financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto- Financement	Coût Total
FA1	Mairie de Rustiques	42 102,36	0,00	0,00	0,00	10 525,59	0,00	0,00	13 157,01	65 784,96
FA1	Mairie de Roquefère	50 120,56	0,00	0,00	0,00	12 530,14	0,00	0,00	15 662,68	78 313,38
FA1	Le Théâtre dans les vignes V2	80 150,64	0,00	8 538,00	1 500,00	0,00	10 000,00	0,00	25 047,16	125 235,80
FA1	Vignoble de Carsac	39 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 998,00	0,00	12 497,50	62 487,50
FA2	Domaine de Grambaud	117 316,00	19 329,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	62 844,60	209 489,60
FA2	Asso Trufficulteurs Audois	34 739,72	0,00	0,00	0,00	0,00	8 684,93	0,00	10 856,18	54 208,83
FA2	Le Mas de l'Ecluse	150 000,00	41 547,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	218 375,13	419 922,13
FA2	Maison du Vigneron	39 063,02	0,00	0,00	0,00	0,00	9 765,76	0,00	14 093,43	62 922,21
FA4	Association Montolieu Village du Livre	32 098,28	0,00	0,00	0,00	0,00	8 024,58	0,00	10 030,74	50 153,60
FA4	Ethnopôle GARAE	12 947,40	0,00	0,00	0,00	0,00	2 589,48	647,37	4 046,09	20 230,34
FA1	Mairie de Fontiers V2	46 952,19	0,00	0,00	0,00	11 738,05	0,00	0,00	14 672,57	73 362,81
	TOTAL	645 482,17	60 876,00	8 538,00	1 500,00	34 793,78	69 062,75	647,37	401 283,09	1 222 111,16

Projets en cours de réalisation au 17 novembre 2023 :

		FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto- Financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto- Financement	Coût Total
FA1	OT Carcassonne	12 618,88	0,00	0,00	0,00	3 154,72	0,00	0,00	3 943,40	19 717,00
FA1	Gîtes de Frances	14 484,68	0,00	0,00	0,00	0,00	2 414,12	1 207,05	4 526,58	22 632,43
FA1	Domaine de Cabrol	25 589,56	0,00	0,00	0,00	0,00	6 397,40	0,00	7 996,78	39 983,74
FA4	OTI Montagne Noire	18 200,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 550,03	5 687,55	28 437,70
FA4	Cellier Lauran Cabaret	39 997,80	0,00	0,00	0,00	0,00	9 999,45	0,00	12 499,34	62 496,59
FA5	OT Montagne Noire Canalathlon	32 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	7 546,14	47 546,14
FA6	Animation Gestion 2023	60 576,44	7 572,06	0,00	0,00	7 572,06	0,00	0,00	0,00	75 720,56
	TOTAL	203 467,48	7 572,06	0,00	0,00	18 726,78	18 810,97	5 757,08	42 199,79	296 534,16

Pour faire simple au 17 novembre 2023

	LEADER	TOTAL PROJET
Projets payés / soldés	2 245 196,10 €	3 905 970,36 €
Projets terminés en attentes de paiement	645 482,17 €	1 222 111,16 €
Projets en cours de réalisation	203 467,48 €	296 534,16 €
Total projets	3 094 145.75 €	5 424 615.68 €
Solde disponible sur FA au 17 novembre 2023	0,36 €	

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour l'avancement des projets.

Congrès LEADER France- Novembre 2023

Quelques retours sur le programme 2014-2022 :

- 2014-2020 : « Horribilis annos » avec un prolongement jusqu'en 2022 et une fin de paiement pour décembre 2025 !
- 85% des crédits sont engagés
- 49% des dossiers sont payés

La France est 21^{ème} sur 27 :) 😞

2. Point sur l'avancée du LEADER 2023-2027

Quelques retours au niveau national sur le programme 2023-2027, **article de la Banque des Territoires** :

- Le conventionnement avance bien...de nouveaux nuages menacent. Certaines Régions s'attaquent à la complexité administrative en apportant de mauvaises réponses à de bonnes questions » Paroles de Thibaut Guignard, Président de LEADER France.
- « Dans le viseur, la « départementalisation conduite par la Région AURA » mais aussi la tentation des Régions Bourgogne-Franche- Comté ou Occitanie de « vouloir mettre à l'écart » les GAL pendant la phase d'instruction pour discuter directement avec les porteurs de projet. Ce n'est pas affiché comme tel mais on le perçoit dans la répartition des tâches proposées.
- LEADER, un bastion de « l'Europe du quotidien » ...qui tend à disparaître des radars : Thierry Guignard se montre d'autant plus inquiet que « si certains Etats membres voient LEADER comme une porte d'entrée de l'UE, en France, on a plutôt tendance à le faire disparaître des radars », Dans certains pays, LEADER finance 80% d'un projet et on sait que c'est l'Europe qui a payé. En France, on perd cette visibilité avec la dilution des financeurs ».

C/ EUROPAC 26/09/2023

Calendrier

- LEADER : 1 outil Animation (ex-19.4) et un outil Mise en œuvre (ex-19.2 et 19.3)
- Paramétrage : en cours pour les deux dispositifs (travail S.LEADER et S.FEADER)
- Calendrier d'ouverture : Au fil de l'eau

Attention : un **décalage** existe entre la validation de la convention et la validation de l'ASP. LEADER est un dispositif du FEADER et fait donc partie intégrante du DSGC et doit s'intégrer dans les itérations que la Région transmet à l'ASP.

- Circuit pour l'ouverture de l'outil :

12 europe-en-occitanie.eu

CALENDRIER 26/09/2023

29 europe-en-occitanie.eu

Avant le conventionnement...

La Région envoie des demandes de modification pour les fiches actions de chaque GAL en veillant à une harmonisation et à une simplification extrême.

Une fois ces modifications réalisées, une réunion dite « bilatérale » de 2h doit avoir lieu entre techniciens du GAL et la Région service LEADER.

Pour ceux qui ont fait ce travail, à ce jour, ils n'ont pas non plus de dates pour leur conventionnement.

LEADER 2023- 2027 : les nouveautés

Pour le Porteur de Projet :

- Il doit déposer lui-même son dossier sur le logiciel EUROPAC, dossier qui sera rejeté s'il n'est pas accompagné de la « fiche d'opportunité » qui est un nouveau document non créé à ce jour.
- Formation à EUROPAC pour les PP 😊 😊 😊

Traduction : la bonne démarche est d'accompagner le PP dans son montage de dossier (et plan de financement sinon qui s'occupe des cofinancements ??) et de le passer en COTEC/COPROG pour vote avant dépôt sur EUROPAC/ Idem pour le paiement.

Simplification : Le GAL dépose pour le PP :

- **Avantage** : gain de temps et professionnalisme
- **Inconvénient** : pas de reconnaissance du travail du GAL
- **Souhait Intérgal** : création d'un « mandat officiel »
-

NOUVEAU : Suite à la formation du 23 novembre dernier en visio sur le logiciel EUROPAC, la Région Occitanie a rajouté dans le logiciel la possibilité d'inscrire une tierce personne qui pourra intervenir et suivre le dossier 😊

Pour l'équipe du GAL :

- 2 documents supplémentaires : fiche d'opportunité et mandat
- Pas d'accès à l'EUROPAC durant le parcours du dossier : difficultés pour suivre le dossier ET la maquette financière.
- VSP : La visite sur place (1^{ère} évaluation pour réaliser la demande de paiement) sera faite par la Région MAIS cela demandera le même travail (non reconnu officiellement) au GAL pour que le PP soit prêt au moment de la venue de la Région (actions finalisées et communication réalisée) et cela risque de retarder les demandes de paiement (venue d'un instructeur de MPL sur le territoire, difficile de regrouper les VSP).
- Difficultés pour récolter les données en vue de l'évaluation intermédiaire et finale du programme.

NOUVEAU : Suite à la formation du 23 novembre dernier en visio sur le logiciel EUROPAC, la Région Occitanie a rajouté dans le logiciel la possibilité d'inscrire une tierce personne qui pourra intervenir et suivre le dossier : plus besoin de « mandat » et un accès à EUROPAC facilité 😊

Pour le COPROG :

La Région veut un COPROG équilibré à 50% de membres publics / 50% de membres privés.

« Nouveau règlement : R(UE) 2021/1060, art. 31-2. B : L'État membre veille à ce que le développement local mené par les acteurs locaux soit : dirigé par des groupes d'action locale composés de représentants des intérêts socioéconomiques publics et privés locaux dans lesquels la prise de décision n'appartient à aucun groupe d'intérêt en particulier. »

RAPPEL : nous devons déterminer au moment du dépôt de la candidature la constitution du nouveau COPROG, candidature qui a été acceptée.

Avis de l'Intérgal : démontrer la multitude de groupes d'intérêts divers et non majoritaires : faire une proposition commune à la Région.

Proposition INTERGAL :

Vu le peu de réunions proposées par la Région dans son rôle d'animateur des programmes LEADER, les GALS d'Occitanie se réunissent entre eux afin d'échanger sur les pratiques, nouveautés...Ce que nous appelons « l'Intérgal ».

Devant tant de changements sur le futur programme, il est ressorti un besoin d'officialiser cette action par, peut-être, la création d'une association des 37 GAL, réunissant aussi bien les techniciens que les élus volontaires pour porter une voix commune face à la Région :

Avis du COTEC : Besoin d'un avis des élus pour les intercommunalités.

Avis des membres du COPROG : les membres du comité de programmation montrent un avis favorable, mais précise qu'il faut faire attention à bien préciser qu'il ne s'agit pas d'un contre-pouvoir mais une cellule de conciliation.

Et si oui, quelles sont les personnes volontaires ?

Avis des membres du COPROG :

- Il faudrait un élu qui accompagne les techniciens afin de faire remonter l'incompréhension des nouvelles méthodes de travail qui sont proposées et qui vont freiner la dynamique territoriale.
- Les conseillers régionaux sont-ils au courant de la situation et qu'en pensent-ils ? Il faudrait proposer une réunion entre les GAL Audois et les élus régionaux pour poser la problématique et réfléchir ensemble à la mise en place d'actions.

- Peut-on proposer un élu du GAL, du département, de Carcassonne Agglo ou de la Communauté des Communes de la Montagne Noire ? Muriel Cherrier, vice-Présidente du Pays Carcassonnais est d'accord pour nous accompagner dans cette démarche, il reste à consulter la Communauté de communes de la Montagne Noire, non représentée à ce COPROG.

NOUVEAU : Suite à la réunion visio du 28 novembre dernier avec l'association LEADER France, cette dernière se propose de recueillir nos doléances à travers un questionnaire envoyé à chaque GAL d'Occitanie et de porter la « bonne parole » ainsi que des propositions constructives auprès de la Région Occitanie : cette proposition a fait l'unanimité.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de cette démarche.

En résumé, nous concentrons nos efforts sur cette dernière proposition retenue par la majorité des GAL

3. Point sur les porteurs de projet rencontrés depuis 25 mai 2023

Un tableau récapitulatif des **17 nouveaux porteurs de projets** est remis aux membres du COPROG.

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour ces projets.

4. Questions diverses

- **Participation au congrès national des Gîtes de France** : Du 27 au 29 mai 2024, le congrès aura lieu à l'hôtel de la Cité avec une soirée au Domaine de Russol : participation financière du GAL ? Participation du GAL pour expliquer les 2 dossiers déposés par SUDFRANCE.FR et les Gîtes de France Aude.

Avis du COTEC : Favorable mais remplacer « participation financière du GAL » par « cotisation exceptionnelle aux Gîtes de France »

Avis des membres du COPROG : Favorable à une participation à hauteur de 650€ (montant identique à la cotisation annuelle versé au CAUE)

- **Colloque international « La beauté essentielle des allées d'arbres »** 19-21 novembre 2023 organisé par « Allées d'avenir » en partenariat avec le Conseil départemental de l'Aude : [Programme 2023 \(allees-avenues.eu\)](https://www.allées-avenues.eu)
- **1^{ère} édition Rencontres Biodiversité / Territoires** à Montpellier les 12 et 13 décembre 2023 : Fontiers Cabardès serait un des premiers villages audois à être labellisé par la **Charte « Engagé pour le végétal - FREDON Occitanie »**. [PROGRAMME-OFB-RBT.pdf \(ptolemee.fr\)](https://www.ptolemee.fr/PROGRAMME-OFB-RBT.pdf)

Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions.

Fin de la séance à 17H00

Tamara RIVEL
Présidente

